



Madame Françoise Nyssen,
Le Centre des monuments nationaux est-il toujours
sous votre tutelle ?

Le jeudi 12 avril, le SNMH-CGT déposait un préavis de grève pour le 19 avril pour l'ensemble des agents du Centre des monuments nationaux.

Ce délai doit être l'occasion pour l'administration et le politique d'apporter des réponses aux revendications des personnels exprimés dans le préavis de grève.

Pourquoi ce préavis a-t-il été directement adressé à Madame Françoise Nyssen ?

Parce que nombreuses sont les revendications qui dépendent directement du politique. À commencer par l'abandon d'Action publique 2022 avec ses suppressions d'emplois et de missions (filière accueil surveillance notamment) mais aussi la gestion directe des agents de l'État par le Centre des monuments nationaux, synonyme d'un nouveau désengagement de l'État auprès du ministère et de ses personnels.

Les questions d'effectifs (et notamment les plafonds d'emplois), d'ouverture et/ou fermeture de monuments et donc d'accès au patrimoine et à la culture sur l'ensemble du territoire sont également éminemment politiques. La lutte contre la précarité avec des choix politiques ambitieux concernant l'élargissement des emplois dérogatoires pour 2019 et 2020, l'augmentation des quotités horaires pour nombre de précaires, le CDI comme norme de contrat dès lors que les besoins se sont avérés permanents... L'augmentation du point d'indice ou l'annulation du jour de carence – qui concernent autant les fonctionnaires que les contractuels – relèvent d'une décision du Gouvernement auquel appartient Madame Nyssen.

Autre sujet, le maintien du Mont Saint-Michel dans le périmètre du Centre des monuments nationaux, ou une politique renforcée en matière scientifique et culturelle devrait intéresser la ministre de la Culture.

Et qu'avons-nous comme réponse à toutes ces questions ? Vendredi 13 avril à 18h10, nous recevions pour réponse que le cabinet de la ministre ne nous recevrait pas mais que ce serait la direction générale des Patrimoines. Puis, ce lundi à 8h15, nouveau message comme quoi finalement la direction générale des Patrimoines ne daignerait pas nous recevoir et que ce serait le CMN... dont on connaît l'argumentaire par cœur sur les sujets posés dans le préavis : ils sont contraints... par le ministère de la culture !

Face à un tel mépris des revendications des personnels de la part de la ministre de la culture, de son cabinet et de son administration, nous appelons les personnels à se mobiliser fortement le 19 avril prochain ainsi que le 1^{er} mai et le 22 mai (journée de mobilisation de la Fonction publique).

Les personnels demandent les moyens nécessaires pour exercer leurs missions et connaître de meilleures conditions de travail, d'emploi ainsi que l'amélioration de leurs salaires et déroulements de carrière ! Madame la ministre pouvez-vous entendre cela ?

Paris, le 16 avril 2018.